

NOUVELLES DE NESLE

Bulletin d'information de l'association S.P.E. Nesle-la-Reposte

Sur le front des invasions

PARCS EOLIENS

Même si c'est le calme plat (avant la tempête ?) du côté de Nesle, la prolifération éolienne dans notre région ne faiblit pas, avec, au mois d'août, pas moins de six annonces d'enquêtes publiques pour des projets éoliens dans la Marne. C'est l'occasion de pointer l'inégalité territoriale toujours plus flagrante du déploiement des énergies renouvelables, au niveau régional avec **1775 éoliennes installées dans le Grand Est** pour seulement **39 en région Ile de France**, comme au niveau départemental, avec **454 machines dans la Marne, 12 dans le Bas-Rhin et... zéro dans le Haut-Rhin !!!**

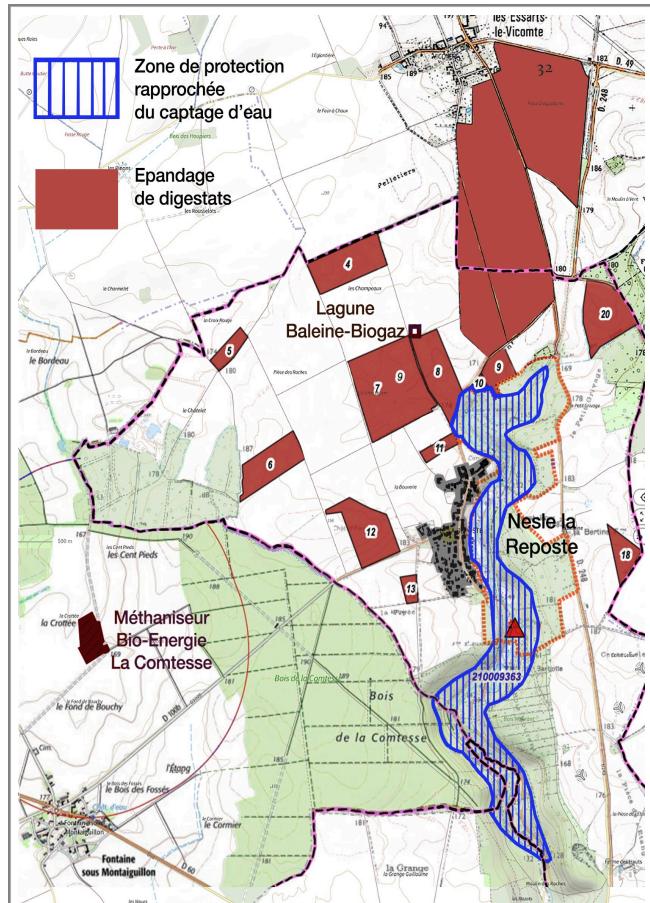
Ces six projets qui totalisent 33 éoliennes se situent sur les communes de Dampierre-sur-Moivre, Vésigneul-sur-Marne, Coole et Soudé, Vauchamps et Boissy-le-Repos, Champguyon et Saint-Bon. Particulièrement dramatique est la situation du village de Champguyon, à 15km de Nesle, qui est menacé d'être complètement encerclé par quatre parcs éoliens totalisant 24 machines.

Quant à Saint-Bon, il s'agit d'un projet d'extension de trois machines en plus des six déjà en service. Le projet étant situé à 6 km de Nesle, notre commune est directement concernée et le conseil municipal a émis un avis défavorable le 15 septembre. Mais tout aussi important est l'avis des riverains du projet. Nous vous invitons donc à participer massivement à cette enquête publique, soit directement lors des deux permanences encore à venir (*mercredi 28 septembre de 14h à 17h et samedi 15 octobre de 14h à 17h, à la Mairie de Saint-Bon*), soit par voie électronique en envoyant votre avis à l'adresse suivante: www.ddt-seepri-cpe@marne.gouv.fr, à l'attention de M.Gérard Chevalier, commissaire enquêteur. Toutes les informations sur ces enquêtes publiques sont accessibles sur le site du collectif Environnement Champenois En Péril : www.ecep51

Notons pour finir que sur ces six projets, un seul envisage des éoliennes aussi monstrueuses que celles dont nous menace Siemens/Gamesa. Pour les cinq autres, il s'agit de machines de puissance moyenne qui ne dépassent pas les 150/160 mètres de haut. Preuve s'il en est que le promoteur du parc des Champeaux aurait très bien pu respecter à la fois l'obligation d'une garde au sol de 30 mètres et ses engagements d'une hauteur de machines de 150 mètres maximum.

METHANISEURS

En moins d'un an, ce sont trois projets de méthanisation qui se sont invités sur notre commune. D'abord celui de la SAS BIOMARNE aux Essarts-lès-Sézanne qui veut nous régaler de 2600 tonnes de digestats par an, puis celui de BIOENERGIE LA COMTESSE à Fontaine-sous-Montaiguillon, idéalement situé à la limite de Nesle pour que les vents d'ouest nous fassent profiter de ses effusives empoisonnées. Et enfin (pour l'instant) le méthaniseur de la SAS BALEINE BIOGAZ à St-Martin-du-Boschet, avec ses 11 parcelles d'épandage, dont trois sont directement contigües à la zone de protection rapprochée de la Noxe et son projet de lagune de 5000 m³ de digestats à un kilomètre du village. Encore un petit effort et toutes les terres agricoles de Nesle auront été abandonnées aux énergiculteurs* (*agriculteurs tirant profit de la production d'énergie).



A l'enseigne (de l'Abbaye) de Nesle

Le patrimoine bâti de notre village continue de faire peau neuve, ou plus précisément « toiture neuve » : celle du logis abbatial vient d'être refaite. Propriété privée, la maison compte des éléments protégés au titre des monuments historiques, des boiseries et cheminées d'époque. M. Cherest l'acheta comme ferme et la restaura pour l'ouvrir à la visite. Un dépliant expliquant l'histoire des lieux était vendu 3 Fr et donnait droit à une entrée. On y apprend que tout ce qui reste de l'édifice de 1200-1300 serait la tour à gauche de la façade sur cour qui donne sur la rue et la base de sa sœur jumelle située autrefois à l'opposé. Le reste du logis aurait été reconstruit entre 1507 et 1517.... sauf le centre de cette façade de 25 mètres. Celui-ci date d'une quarantaine d'année plus tard, au début des guerres de Religion, lorsqu'il a été décidé de fortifier l'habitation. Le mur actuel avec lucarnes et meurtrières a ainsi remplacé une façade avec une galerie au premier étage : sa structure en bois sculpté a d'ailleurs été intégrée dans le mur actuel et est toujours visible de l'intérieur. La maison ressemblait donc avant au manoir des Tourelles, à Rumilly-lès-Vaudes.



Le manoir des Tourelles



L'association amie Archéonoxe a récemment présenté à Villenauxe les deux girouettes qui étaient au sommet du toit du logis des moines quand ils résidaient dans la ville. Elles datent vraisemblablement du XVIIème siècle, quand les moines ont déménagé à Villenauxe, et elles n'ont dès lors peut-être jamais été installées sur le toit de l'abbaye de Nesle, mais il s'agit bien des armes héraldiques de l'abbaye, et donc de notre village, que l'on peut découvrir sur l'une d'entre elles.

M. Terrillon envisage de restaurer cette girouette en se basant notamment sur le dessin du XIXème siècle présenté ci-contre. Le tripot qui occupait la maison des moines après leur départ de Nesle eut donc peu de chance de s'appeler « à l'enseigne de l'abbaye » !

Invitation

Dans le prolongement des Journées du Patrimoine, M. Herrewyn, propriétaire du Logis Abbatial, propose de nous ouvrir ses portes pour une visite guidée de ce site exceptionnel le samedi 24 septembre à 11 heures.

Attention, le nombre de place étant limité, inscription obligatoire sur l'adresse mail de notre association: www_spenr51@gmail.com



Le salon de l'Abbé, vers 1970

Panne de vent en Europe

Amesure que les rapports se succèdent, l'Europe ne cesse de battre de nouveaux records de dérèglement climatique. Après des pics jamais atteints en matière de vagues de chaleur, de sécheresse, d'inondations et de feux de forêts, c'est au tour du vent de faire parler de lui.

En Allemagne, en Irlande, au Danemark, au Royaume-Uni et même en France, on a mesuré en 2021 et 2022 les niveaux de vent les plus faibles depuis que les annales météo existent, et le rapport de l'agence spatiale européenne Copernicus prévoit une diminution permanente des vents en corrélation avec le réchauffement climatique, car les anticyclones couplés aux canicules ne sont pas porteurs de vent.

Et cette pénurie de vent a bien sur des répercussions sur la production des éoliennes, car, toujours selon Copernicus, une réduction de 10% de la vitesse du vent entraîne une baisse de 27% de la production des moulins à vent. Ainsi, à titre d'exemple, les 11.000 éoliennes du Royaume-Uni, qui assurent en temps normal 25% de la production d'électricité britannique, n'ont fourni en septembre 2021 que 7% de l'électricité du pays. Quant au 65 gigawatts des parcs éoliens allemands, ils n'ont produit effectivement que 2,64 gigawatts, soit 4% de leur capacité. Et pour les éoliennes de la mer du Nord, on a constaté une baisse de la production de l'ordre de 30% sur les premiers mois de 2022.

Un phénomène qui aggrave terriblement la crise énergétique, car en l'absence de vent, les pays très dépendants de l'éolien sont obligés de se tourner vers le gaz et cette augmentation de la demande fait flamber les prix.

Donc, en résumé, non seulement les éoliennes polluent nos paysages, ruinent notre cadre de vie, menacent notre santé, engrangent des promoteurs au détriment des finances publiques... mais en plus elles ne produisent plus rien et font flamber les prix de l'énergie.



L'église St-Denis de Sézanne et les 45 éoliennes en construction du parc Sud-Marne

L'oiseau du mois: le Martin-Pêcheur

Le nom de notre sujet était autrefois *Martinet-pêcheur*, avant de se transformer à la fin du XVI^e siècle en *Martin* pour mieux le distinguer de la grande hirondelle. Son nom est similaire en italien, espagnol et portugais, mais il se nomme *Kingfisher* (roi-pêcheur) en anglais, et *Eisvogel* en allemand, soit "oiseau des glaces" ou peut-être "oiseau de fer" en référence à son bec en forme de poignard.

Ce passereau de la famille des Alcédinidés est présent partout en Europe, à l'exception de la Scandinavie et de la Russie. Il est parfaitement reconnaissable à sa silhouette trapue, queue réduite et pattes tellement courtes qu'il est incapable de marcher au sol, grosse tête et long bec, et surtout ses couleurs éclatantes : calotte et ailes bleu-vert, dos et queue bleu de cobalt, dessous et joues orangés. Seul dysmorphisme, le dessous du bec est rose chez la femelle et noir chez le mâle.

La plupart des martins-pêcheurs français sont sédentaires, sauf si un hiver particulièrement rude les pousse à fuir vers le sud, et notre population autochtone s'enrichie à partir de septembre de ses voisins de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche, qui viennent chercher en France un climat plus doux.

Ils affectionnent les petits et moyens cours d'eau aux berges boisées, qui leurs permettent de se percher au-dessus de l'eau pour guetter les têtards, grenouilles, tritons, alevins, petits poissons et même écrevisses qui constituent leur alimentation. Quand une proie est repérée, ils plongent, la harponnent de leur long bec, et ressortent instantanément de l'eau, avant que leur plumage ne soit mouillé. Car contrairement à nombre d'oiseaux aquatiques, le martin-pêcheur n'a pas un plumage imperméable. Sa journée de pêche alterne donc les séries de plongeons et de longues séances de toilette, pour remettre son plumage en ordre et le rendre aussi

étanche que possible. Et l'ignorance de ces techniques est fatale à nombre de jeunes martins-pêcheurs (jusqu'à 50% des couvées) qui multiplient les plongeons sans entretenir leur plumage et finissent pas se noyer.

Heureusement, les mœurs reproductives du martin-pêcheur lui permettent de supporter cette terrible mortalité infantile, car notre oiseau est un stakhanoviste de la reproduction. Dès la mi-mars les couples se forment, après une parade nuptiale marquée par de touchantes offrandes réciproques de poissons, et le mâle va creuser dans la berge abrupte du cours d'eau qui forme son territoire un terrier d'un mètre de long pour y accueillir six ou sept œufs que les deux parents vont couver à tour de rôle pendant trois semaines.

Mais quelques jours après la naissance des oisillons, la femelle disparaît du nid conjugal, abandonnant mari et enfants. Un cas dramatique de baby-blues ? Pas du tout: madame a filé un peu plus loin pour creuser un nouveau terrier et y pondre une deuxième nichée qu'elle va couver pendant que monsieur se débrouille seul avec la précédente. Ce qui n'est pas une mince affaire, car les petits ont un appétit d'ogre et c'est 70 à 80 poissons que le courageux papa doit rapporter chaque jour. Heureusement, les petits sont disciplinés : ils forment une sorte de ronde dans le nid et dès qu'un oisillon a reçu un poisson, il recule d'un cran pour laisser la place au suivant.

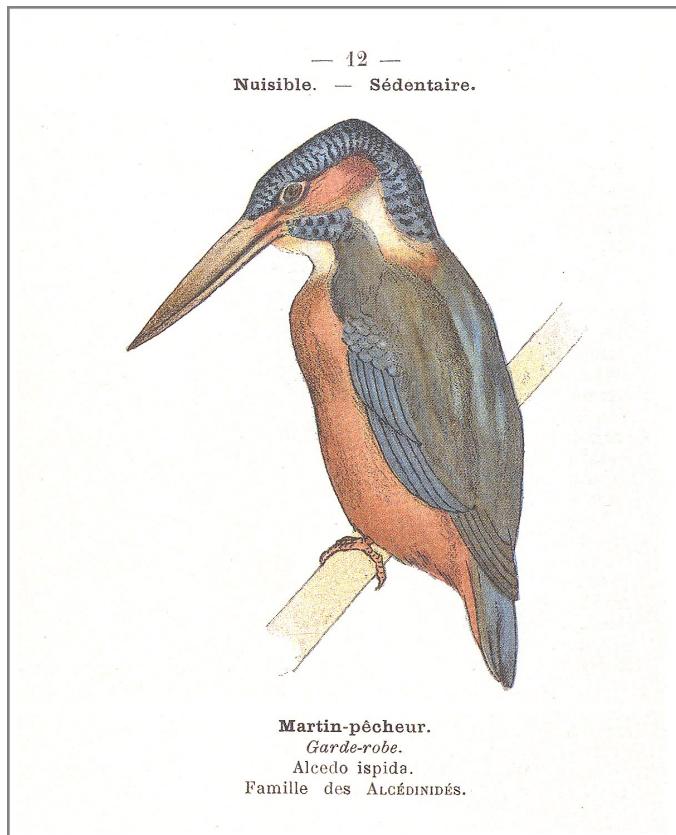
Au bout d'un mois de ce régime, les petits ont gagné en poids ce que leur père a perdu et ils sont prêts à prendre leur envol. Mais pas d'excès de sentiment chez les martins-pêcheurs : le père va nourrir sa progéniture pendant quelques jours après sa sortie du nid, avant de la virer manu militari de sa zone de pêche. D'où la forte mortalité chez ces ados à qui personne n'a appris à pêcher et qui se font chasser de tous les territoires déjà occupés par leurs congénères. On a ainsi retrouvé un jeune martin-pêcheur bagué un mois plus tôt à 200 km de son lieu de naissance !



Quant au père indigne, il s'est remis à la tâche pour nourrir la deuxième couvée, avant que madame ne se sauve encore une fois pour répéter l'opération un peu plus loin. En une saison, le vaillant couple aura donc mis au monde une vingtaine d'oisillons, prouesse remarquable, mais loin du record détenu par un congénère russe avec 28 petits.

Notre oiseau du mois est un habitué des berges de la Noxe et nous espérons le revoir bientôt le long du bief remis en eau.

La gravure qui illustre cet article est tirée de l'"Atlas de poche des oiseaux de France, utiles et nuisibles" du Baron Jean-Charles Louis Tardif d'Hamonville, éminent ornithologue à la mode du XIXe siècle, c'est à dire chasseur, pilleur de nids et taxidermiste.



Recensement des hérissons

Ce sympathique petit visiteur de nos jardins est aujourd'hui menacé, à tel point que certains scientifiques estiment qu'il pourrait avoir complètement disparu d'ici 30 ans, victime des automobiles, des activités humaines et des pesticides.

Aussi, pour mieux connaître ses mœurs et pouvoir ainsi le préserver, l'association France Nature Environnement de Bourgogne Franche-Comté organise depuis 2018 une grande étude nationale, avec un questionnaire permettant de recenser nos rencontres avec l'animal, mort ou vivant. Ce questionnaire est disponible sur le site www.fne25.fr, avec plein d'informations et de conseils pour accueillir les hérissons dans votre jardin.